

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Module 1. Accompagner et former aux technologies de l'information et de la communication à domicile ou dans des lieux collectifs : animation des réseaux sociaux et collaboratifs numériques - analyse des demandes et des besoins des utilisateurs - préparation et animation des sessions d'initiation et des ateliers thématiques - relation commerciale et de service avec les utilisateurs ou dans le cadre de partenariats (**7 semaines**).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Assister les particuliers dans la gestion opérationnelle d'un équipement multimédia et l'assurer dans des lieux collectifs : veille technique et technologique - installation et mise en service des matériels et des logiciels, en conformité avec les normes d'utilisation et les règles de sécurité électrique - prévention, localisation et diagnostic des dysfonctionnements, remédiation aux problèmes ou préconisation de solutions alternatives - accompagnement, conseil technique à l'utilisateur en intégrant les données liées à sa situation et installation, paramétrage d'un ensemble de matériels multimédia (**7 semaines**).

Période en entreprise (3 semaines).

Session de validation (1 semaine).

CERTIFICATION

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de conseiller/ère et d'assistant/e en technologies de l'information et de la communication.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Accompagner et former aux technologies de l'information et de la communication à domicile ou dans des lieux collectifs = module 1

CCP - Assister les particuliers dans la gestion opérationnelle d'un équipement multimédia et l'assurer dans des lieux collectifs = module 2